

Construire son document unique d'évaluation des risques

Objectifs

Améliorer la prévention des risques sur son exploitation et se mettre en règle vis-à-vis de la réglementation

Contenu

Mercredi 12 novembre 2014 / 9h-12h30 / CAVAILLON

Connaître la réglementation en vigueur sur la prévention des risques en agriculture.

Évaluation des risques : l'essentiel de la réglementation.

Méthodologie de construction du document unique d'évaluation des risques (DUE).

Travail personnel entre les séances : commencer à rédiger son DUE

Vendredi 21 novembre 2014 / 9h-17h / CAVAILLON

Vérification du contenu du DUE de chaque stagiaire.

Construction du plan d'action prévention.

Zoom sur l'accueil des travailleurs saisonniers.

Prévention vis-à-vis des risques « santé » sur l'exploitation agricole.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1,5 jour(s)

Date limite d'inscription 07/11/2014

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Gratuit pour les agriculteurs et les personnes en cours d'installation, autre public nous contacter

Plus de renseignements

Pauline Raguenet

adear84@orange.fr

Adear 84

15 avenue Pierre Grand

MIN 51

84953 Cavaillon Cedex

04 90 74 19 86

06 33 68 29 70

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

Dates, lieux et intervenants

12 nov 2014

09:00 - 12:30 (3,5hrs)

Adear 84 15 avenue Pierre Grand MIN 51
84953 Cavaillon

Laetitia Dumas, service prévention MSA Alpes
Vaucluse

21 nov 2014

09:00 - 17:00 (7hrs)

Adear 84 15 avenue Pierre Grand MIN 51
84953 Cavaillon

Laetitia Dumas, service prévention MSA Alpes
Vaucluse

Financier(s)



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Pour s'inscrire en ligne, merci de remplir le formulaire d'inscription suivant (copier-coller le lien suivant dans un navigateur):

<https://framaforms.org/formulaire-dinscription-aux-formations-de-lardear-paca-1632385708>